

Madame,
Monsieur,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**Lundi 26 janvier 2026 à 19 H 00 à la Cité Administrative, rue du Solstice, 1 à 6220
FLEURUS**

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 20 octobre 2025 - Budget 2025 - Modification budgétaire n°2 des services ordinaire et extraordinaire - Approbation.**
2. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 29 octobre 2025 - Impression de supports de communication - Tarifs 2026 à 2029 - Approbation de l'attribution.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 12 novembre 2025 - Marché de services relatif à la mise en page graphique, à l'impression et à la distribution du bulletin communal - Tarifs 2026 à 2029 - Approbation de l'attribution.**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 12 novembre 2025 - Achat d'un chariot télescopique pour le Service Travaux - Approbation de l'attribution.**
5. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 19 novembre 2025 - Travaux d'amélioration du chemin de Mons à Fleurus - Approbation de l'avenant 2.**
6. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 19 novembre 2025 - Sécurisation de 6 églises situées dans l'entité de Fleurus - 2 lots - Lot 1 (Travaux divers de sécurisation) - Approbation de l'avenant 2.**
7. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 19 novembre 2025 - Conception, construction d'un centre administratif intégré et valorisation d'un terrain communal - Approbation de l'avenant 11.**
8. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 26 novembre 2025 - Portefeuille assurance 2026-2029 - Approbation de l'attribution.**
9. **Contrat (particulier) relatif au contrat-cadre entre NEOVIA et la Ville de Fleurus, pour la mise à disposition de toitures, pour installations photovoltaïques et de vente desdites installations - Approbation du contrat particulier - Décision à prendre.**

10. **Centrale d'achats TIBI - Accord-cadre de services ayant pour objet la vérification des incapacités de travail - Convention d'adhésion effective à l'accord-cadre - Approbation - Décision à prendre.**
11. **Ratification de la décision du Collège communal du 07 janvier 2026, approuvant les 2 demandes de bons de commande, dans le cadre du marché "Fourniture de sel de déverglaçage pour le traitement hivernal des routes - Tarifs 2024-2025 et 2025-2026" - Dépassement du douzième provisoire - Décision à prendre.**
12. **MOBILITE - Convention "Abris standards subsidiés pour voyageurs" entre l'Opérateur de Transport de Wallonie (O.T. W.) et la Ville de Fleurus, relative au placement d'un abri pour voyageurs sur le territoire de la Commune - Approbation - Décision à prendre.**
13. **MOBILITE - Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement, pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, avenue des Nations Unies, 18 – Décision à prendre.**
14. **MOBILITE - Règlement complémentaire du Conseil communal relatif au stationnement, pour personnes handicapées à 6220 FLEURUS, rue du Berceau, 20 – Décision à prendre.**
15. **PATRIMOINE - PAT10/22 - Cession de la voirie dénommée "rue de la Centenaire" sis à Wanfercée Baulet, cadastrée 3ème Division Section C n°1276T3 et d'une portion de la voirie dénommée "Chaussée de Gilly", cadastrée 2ème Division Section C numéro 391D7, pour l'euro symbolique, à la Ville de Fleurus - Décision à prendre.**
16. **PATRIMOINE - Cession gratuite, à la Ville de Fleurus, d'une bande de terrain, pré-cadastrée 6ème Division HEPPIGNIES, Section A n°866E, constituant l'élargissement de la voirie dénommée, rue Trou à la Vigne à HEPPIGNIES - Décision à prendre.**
17. **PATRIMOINE - Résiliation de la convention de mise à disposition, entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Fleurus Culture", du bâtiment sis, rue Brascoup, 23 à 6220 FLEURUS - Décision à prendre.**
18. **C.P.A.S. – Décision du Conseil de l'Action Sociale du 16 décembre 2025 - Modifications du Statut pécuniaire et du Règlement Organique portant dispositions pécuniaires – Approbation – Décision à prendre.**
19. **CIMETIERES - Règlement sur les funérailles et sépultures - Approbation - Décision à prendre.**
20. **CELLULE "EVENEMENT-OPERATIONNEL" - Règlement du concours photos, dans le cadre de la 144ème Cavalcade de Fleurus, les 05 et 06 avril 2026 – Approbation - Décision à prendre.**
21. **PETITE ENFANCE - Crèche "Les Petits Bernardins" - Modification du Contrat d'Accueil - Approbation - Décision à prendre.**
22. **Fabriques d'église – Interventions communales liées au patrimoine immobilier propre des Fabriques – Décision à prendre.**
23. **Règlement-redevance communale sur la vente de produits dérivés et la visite de la Chambre de Napoléon – Exercices 2026 à 2031 – Modification – Décision à prendre.**
24. **Règlement-redevance communale sur l'occupation du domaine public, lors des activités foraines et des activités de gastronomie foraine, durant la Cavalcade de Fleurus – Exercices 2026 à 2031 – Décision à prendre.**

SÉANCE A HUIS CLOS

25. Personnel communal – Démission, pour mise à la retraite, à partir du 1^{er} mai 2026, d'un agent statutaire – Décision à prendre.
26. Personnel communal – Demande de cumul avec une autre activité professionnelle – Décision à prendre.
27. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 1^{er} décembre 2025, à raison de 26 P/S, dans les écoles fondamentales communales de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
28. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 05 janvier 2026, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
29. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 02 décembre 2025, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
30. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 09 décembre 2025 au 19 décembre 2025, à raison de 21 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
31. Enseignement fondamental – Congé, pour exercer provisoirement une fonction dans l'enseignement – Exercice d'une autre fonction - Fonction de promotion à accorder, du 05 janvier 2026 au 28 février 2026, à une institutrice primaire, à titre définitif, dans les écoles communales de la Ville de Fleurus, à raison de 24 P/S – Décision à prendre.
32. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Congé, pour interruption complète de la carrière professionnelle, dite "thématische", lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant, dans le cadre du congé parental, du 05 janvier 2026 au 25 avril 2026, accordé à un professeur de violon – Prise d'acte.
33. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Décision du Conseil communal du 19 février 2024 modifiant la décision du Conseil communal du 20 novembre 2023, ayant pour objet la désignation, dans un emploi vacant, d'une Directrice d'Académie, à partir du 1^{er} janvier 2024 - Retrait – Décision à prendre.
34. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" - Rapport d'évaluation de la Direction - Décision à prendre.
35. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de violon, à raison de 05 P/S, à partir du 12 décembre 2025 et ce, jusqu'à la reprise du professeur titulaire - Décision à prendre.
36. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de violon, à raison de 07 P/S, à partir du 10 décembre 2025 et ce, jusqu'à la reprise du professeur titulaire - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 14/01/2026

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

La Directrice générale f.f.,

Eva MANZELLA



La Bourgmestre f.f.,

Nathalie CODUTI